



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 mars 2019

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

La desserte forestière, enjeu majeur de mobilisation de la ressource forestière en Provence-Alpes Côte d'Azur

Depuis 2016, les Communes forestières se sont engagées dans le programme MOB+ qui vise à mobiliser plus de bois dans les forêts communales. Une des principales raisons des reports de coupes est la desserte forestière. En effet, plus de 300 000 m³ de bois sont bloqués à cause de la desserte forestière depuis 2011.

Deux formations ont donc été proposées aux élus des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes pour expliquer l'importance d'un bon réseau de desserte pour la filière locale et les financements importants en vigueur qui peuvent être mobilisés.



+80 000 m³

de bois à mobiliser
grâce à l'action sur
la desserte forestière

Formations des élus

Le 15 novembre dernier, une première formation a été réunie 13 élus des Alpes de Haute-Provence sur le thème de la desserte forestière. Une seconde a été proposée aux élus des Hautes-Alpes le 5 mars et a ainsi réuni 18 élus.



Ces deux formations avaient pour objectif de montrer la nécessité de développer et entretenir l'accès aux massifs forestiers, d'expliquer les différentes étapes pour réaliser son projet de dessertes externes et internes aux massifs forestiers et enfin de présenter les financements possibles.

Les représentants de l'Office National des Forêts (ONF), le gestionnaire des forêts publiques, et du Syndicat des Exploitants Forestiers et Scieurs Alpes-Méditerranées (SEFSAM) ont apporté des témoignages de terrain notamment sur l'importance de ces dessertes pour l'attractivité des coupes. En effet, plus la desserte est entretenue, plus elle est mise en valeur par l'ONF et plus la coupe de bois sera attractive lors des ventes de bois.

Les Directions Départementales des Territoires ont ensuite expliqué l'appel à projet 4.3.3 du FEADER relatif à la réfection ou à la création de desserte forestière. Ce dispositif permet de financer 70 à 80 % ces travaux (à noter que l'entretien courant n'est pas éligible).

Enfin, les représentants des Départements respectifs ont présenté le schéma d'accès à la ressource forestière. Ce schéma va être élaboré à l'échelle régionale et permettra d'identifier toutes les routes que peuvent emprunter les grumiers à l'intérieur comme à l'extérieur des massifs forestiers. Il est à noter que ce schéma permettra d'identifier les points bloquants (limite de tonnage, ouvrages d'art, etc.).



Accompagnements individuels

Depuis 2016, les Communes forestières ont pu accompagner 8 projets de desserte en lien avec l'ONF, les Chartes forestières de territoire (CFT), et les DDT.

Ces projets ont mené à élaborer une note d'opportunité qui permet à l' élu d'avoir une visibilité sur l'opportunité de réaliser le projet de desserte en reprenant divers éléments :

- La description du projet ;
- L'identification du problème rencontré (chaussée non empruntable, virages trop serrés, etc.) ;
- Une carte de localisation ;
- Les différents enjeux du projet (mobilisation des bois publics/privés, DFCI, pâturages, etc.) ;
- Les opérations envisagées ;
- Une estimation des coûts de ces opérations ;
- Une estimation des financements possibles ;
- Une estimation des recettes (ventes de bois).



Il est à noter que si la commune fait partie d'une Charte forestière de territoire, d'un schéma de desserte ou d'un plan de massif et que le projet de desserte est inscrit dans un de ces documents, alors elle peut obtenir 80 % de financement au lieu de 70 %.

L'année 2020 sera peut-être la dernière année où les financements seront autant élevés puisque le schéma de l'appel à projet sera révisé ensuite. Suite au courrier d'information sur ce dispositif financier envoyé aux communes adhérentes en décembre dernier, 4 projets sont suivis par l'association.



Des documents ressources

Plusieurs documents permettent de lister les projets de desserte :

Aménagement forestier

Dans les aménagements forestiers, l'ONF identifie toutes les dessertes qui peuvent être réalisées afin de mobiliser du bois. Les coupes de bois prévues sont donc conditionnées à cette création ou réfection de desserte.

Schéma d'Accès à la Ressource Forestière

Le Schéma d'accès à la ressource forestière va permettre d'identifier les itinéraires que peuvent emprunter les grumiers à l'intérieur des massifs jusqu'aux principaux lieux de transformation. Il référencera également les points de blocage.

Plan d'Approvisionnement Territorial

Ce document, qui est écrit à l'échelle territoriale (généralement une communauté de communes), permet de faire le lien entre la ressource disponible (répartition par qualité et quantité) et le besoin des entreprises. La desserte est ainsi prise en compte.

Schéma de desserte

Ce document permet de faire un état des lieux de la desserte existante sur un territoire (en général à l'échelle d'un EPCI), de hiérarchiser les projets prioritaires en corrélation avec les volumes de bois bloqués et le coût de la desserte.



Voirie

Suite à ce travail sur la desserte interne aux massifs, plusieurs questions ont été soulevées par des élus sur la gestion de la voirie. Ainsi, des formations sur le rôle de l' élu dans la gestion de sa voirie interne et externe aux massifs forestiers seront proposées cette année aux élus des Alpes de Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et sur le territoire du PNR de la Sainte-Baume.

Par ailleurs, un guide sur ce thème est en cours d'élaboration et sera mis à la disposition des élus adhérents à l'association des Communes forestières.

[www](#) [Lire l'article relatif au retour sur la dernière formation sur la desserte forestière](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois de mars :

POLITIQUE TERRITORIALES - Réunions d'information territoriale sur le foncier dans les Hautes-Alpes

Les élus des communes des Hautes Alpes sont invités à participer aux réunions d'information territoriale sur le foncier, proposées par les Communes forestières en partenariat avec la Safer les 3 et 4 avril prochains, à Serres, Veynes et Chabottes.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Formation des élus sur les OLD dans les Bouches-du-Rhône

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône proposent aux élus locaux du département une formation sur l'application des obligations légales de débroussaillage le 4 avril 2019 à Saint-Rémy de Provence (13).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Journée internationale des forêts dans la Métropole Aix-Marseille-Provence

La Métropole Aix-Marseille-Provence a réuni ses partenaires afin de proposer une journée ouverte au public intitulée « Découvrir la forêt autrement... Ça vous branche? » le 24 mars, à l'occasion de la semaine internationale de la forêt.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

CONNAISSANCE DE LA FORET - Fiches indicateurs de l'Observatoire Régional de la Biodiversité PACA

L'Observatoire régional de la biodiversité a mis en ligne 5 nouvelles fiches indicateurs, dont deux en partenariat avec l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Lancement du projet «Graine de PEFC»

A l'occasion de la Journée Internationale des Forêts, PEFC a organisé, en partenariat avec l'Association Nationale Pour la Formation aux Métiers de la Forêt, une vaste opération de formation à la gestion durable de la forêt : « Graine de PEFC », au Centre Forestier à La Bastide des Jourdans (84).

[www](#) [Lire l'article complet](#)



FORÊT PUBLIQUE - Vente de bois de Nans-les-Pins

Dans le cadre de la Mission Régionale Bois Energie, les Communes forestières ont organisé une réunion d'information sur les réseaux de chaleur au bois suivie de la visite du réseau de la commune de Coudoux (13) le 22 mars dernier de 9h30 à 12h.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORÊT PUBLIQUE - Assemblées générales des Communes forestières

Les associations de Communes forestières ont programmé leurs assemblées générales dans les départements au mois d'avril 2019.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org

